



VEYNES

Concours d'aéronautique : la première place remportée par le collège

Les huit collégiennes en lice au collège François-Mitterrand de Veynes ont remporté le concours national "Féminisons les métiers de l'aéronautique", ce mercredi 23 juin.

Les résultats sont tombés mercredi à Paris au Musée de l'Air et de l'Espace du Bourget. C'est avec beaucoup d'émotion que les huit jeunes filles de la section BIA du collège François-Mitterrand représentant l'Académie d'Aix-Marseille au concours national "Féminisons les métiers de l'aéronautique" sont montées sur le podium pour recevoir le premier prix. Une belle consécration après des mois de travail.

Lors de la cérémonie, les collégiennes ont remis la flamme de la section BIA à Anne Rigail, directrice générale d'Air France. « Nous avons vécu une aventure incroyable. Nous avons passé trois jours à Paris. Cinq filles n'y étaient jamais allées. Cette année, la barre du concours avait été placée très haute. Les jeunes filles devaient réaliser une vidéo de restitution de leurs échanges avec leurs marraines ainsi qu'une affiche pour promouvoir la féminisation des métiers de l'aéronauti-



Nicole Costa, Émie Boissières, Noélie Candy, Anna Eyraud, Laurine Picco, Floriane Ruiz-Bossa, Oumaïma Toussaint, Estelle Richier ont remporté le premier prix du grand concours national "Féminisons les métiers de l'aéronautique", soutenues par Anthony Laperche, professeur de mathématiques et responsable du club BIA, François Valléjo, documentaliste, et Nicole Gallin-Martel, professeure d'anglais. Photo Section BIA collège

que », explique Anthony Laperche, professeur de mathématiques et responsable du club BIA encore sous l'émotion. Il faut dire que les huit collégiennes (sept élèves de 4^e et une de 3^e) ont redoublé d'efforts pour atteindre le podium. Malgré un contexte sanitaire difficile, elles ne se sont jamais découragées. Le résultat méritait bien cette première place. Leur vidéo "C'est pas sorcière" inspirée de la scénarisation de la célèbre émission

"C'est pas sorcier" n'a pas laissé le jury indifférent.

Les collégiennes ont décroché un stage au sein d'Airbus Helicopters

« Réaliser une vidéo est très chronophage. Les jeunes filles sont venues plusieurs mercredis après-midi pour poursuivre leur travail. Pour la réalisation de l'affiche, elles ont été aidées par la chargée de projet du cabinet du prési-

dent du Département. « Après l'expérience que nous avons vécue il y a 4 ans, nous savions que si nous voulions mener à bien ce projet, il fallait taper aux bonnes portes et se faire aider. Les collégiennes étaient hyper-motivées. ». Mercredi soir, de retour sur Veynes, une surprise de taille attendait les lauréates et leurs professeurs. Banderoles, banquet et champagne étaient disposés devant la gare. Les parents, fiers et émus, sou-

haitaient marquer cet événement. Sylviane Pézeril, principale du collège était également présente « Nous savions depuis le 11 juin que nous étions finalistes pour le podium. À l'annonce de la première place, nous n'avons pas pu retenir nos larmes », ajoute Anthony Laperche. À événement exceptionnel, prix exceptionnel, les collégiennes ont remporté un vol découverte en planeur au prestigieux centre de formation de l'équipe de France de vol en planeur à Château-Arnoux-Saint-Auban (04) et Airbus Helicopters, leur sponsor, leur a proposé de réaliser leur stage de troisième (ou de seconde pour l'élève de troisième) au sein de l'entreprise. « C'est exceptionnel. Airbus Helicopters ne prend jamais de mineurs en stage. Cela rentre dans le cadre de la féminisation de l'entreprise et du suivi du concours ». À noter qu'Estelle Richier a validé son oral du brevet des collégiennes en présentant le projet et réussi son Brevet d'initiation aéronautique.

Lien vers la vidéo sur la chaîne YouTube d'Airemploi (qui compte à ce jour plus de 1 500 vues) : <https://youtu.be/zua-QbGpJReQ>.